



DES PERSONNES EXECUTEES SOMMAIREMENT AU COURS DU MOIS DE MARS 2024

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Kayanza

En date du 11 mars 2024, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, un corps sans vie de Jacques Ririmunda, originaire de la colline Buyumpu, zone Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza a été retrouvé décapité non loin de l'hôpital de Kayanza. Selon des sources sur place, Jacques Ririmunda avait été arrêté par des policiers du poste de police de Rugazi, en date du 10 mars 2024, sur ordre du chef de la colline Buvumo, Emmanuel Nduwimana. Selon les mêmes sources, cet administratif à la base accusait la victime de s'être rendue dans une localité dénommée Katunda, au Rwanda non loin de la frontière burundo-rwandaise pour s'approvisionner en vivres. Après son arrestation, Ririmunda a été menotté puis conduit au cachot du SNR à Kayanza. La famille et proches de la victime réclament des enquêtes minutieuses pour que les auteurs du crime soient punis conformément à la loi.

Deux personnes tuées en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mars 2024 indique qu'en date du 5 mars 2024, le matin, sur la colline et zone Mbirizi, commune Gatara, province Kayanza, deux hommes présumés voleurs ont été tués. Selon des sources sur place, Salvator Yambwa, âgé de 25 ans, de la composante social Twa et Pascal Niyonkuru, âgé de 28 ans, ont volé 150 kg des graines de maïs chez Spéciose Manirambona, dans la nuit du 4 mars 2024. Spéciose a alerté Jean Marie Niyonzima, chef de colline Mbirizi en collaboration avec des jeunes Imbonerakure dont Eric alias vétérinaire, Evariste alias Musenyeri et Pascal alias Lisuba et ont mené une fouille perquisition la nuit du 5 mars 2024, vers 2 heures du matin, chez un commerçant prénommé Elysée qui a avoué avoir acheté des graines de maïs de ces voleurs. Selon les mêmes sources, vers 4 heures du matin, ces Imbonerakure, sur ordre de Jean Marie, chef collinaire ont attaqué le domicile des présumés voleurs et ceux-ci ont pris le large avant d'être attrapés à la rivière Kinyangoma. Le corps sans vie de Yambwa a été vu par les passants le matin du 5 mars 2024, vers 9 heures du matin au bord de la rivière Kinyangona et celui de Pascal reste introuvable. Le procureur de la République à Kayanza, Isaac Ningabira a ordonné l'enterrement immédiat dans l'une des propriétés foncières de la famille de Yambwa.

Exécution extrajudiciaire de Ndayikeza Thierry en commune Bugendana, province Gitega

Dans la nuit de mardi 19 Mars 2024 vers 22 heures, sur la colline Gitora, précisément sur le lieu communément appelé “*Lourde de Mugera*”, zone Mugera, commune Bugendana et province Gitega, Thierry Ndayikeza, âgé de 24 ans a été tué fusillé par les policiers de la position Mugera. Selon Léonidas Baravuga père du défunt, Thierry était avec son petit frère Éric Baravuga et leur ami Gildas. Ils étaient à la recherche de leurs amis pouvant les aider à transporter les pierres pour la fondation de la maison du défunt. A mis chemin, tout près de la position de police, ces 3 garçons ont croisé les policiers et ces derniers leur ont demandé de coucher par terre sans leur poser aucune question.

Ces jeunes ont essayé de se présenter et de s'expliquer en leur disant d'où ils venaient mais en vain car ces policiers n'ont pas voulu les écouter. Ils ont commencé à les tabasser. Voyant que ces policiers ne voulaient pas les écouter, Éric et Gildas ont préféré s'échapper tandis que leur ami Thierry est resté couché par terre. Ces policiers ont tiré beaucoup de coups de feu derrière Éric et Gildas puis ont tiré sur Thierry Ndayikeza au niveau du ventre. Ce dernier a rendu son âme sur le champ. Selon toujours Léonidas Baravuga, Béatrice Bukuru et Bigirimana Éric respectivement administrateur et commissaire communal sont arrivés sur les lieux du crime vers 3 heures du matin pour transporter le cadavre vers le CDS Mugera.

Vers 10 heures du matin, ces deux autorités sont revenues à Bugendana pour chercher l'OPJ Jean de Dieu Ntakarutimana et l'ont demandé d'aller à Mugera pour faire le constat. L'OPJ a interrogé Éric et Gildas pour expliquer en détail ce qui s'était passé. D'après eux, ces policiers étaient ivres, raison pour laquelle ils n'ont pas voulu les écouter.

L'interrogatoire s'est déroulé en présence de la population environnante, de l'administrateur communal, du commissaire communal et des parents de la victime. Après l'interrogatoire, le cadavre a été transporté vers la morgue de l'hôpital régional de Gitega par le véhicule de la commune Bugendana.

L'OPJ a rédigé un rapport disant que les policiers Sergent Fabien Bigirumuremyi, Caporal Fleury Dukeze et Caporal Thierry Nduwimana sont tombés dans une embuscade de jeunes non encore identifiés et se sont confrontés, chose qui a poussé les policiers de tirer en l'air pour leur faire peur.

Dans son rapport, il a continué en disant qu'une balle perdue a touché le défunt Thierry au niveau du ventre. Il a continué en disant que les enquêtes sont en cours pour identifier ces malfaiteurs. L'enterrement a eu lieu en date du 21 mars 2024 au cimetière de Mugera sous la facilitation des dépenses opérées par la commune Bugendana. Jusqu'au 22 mars 2024, aucun des policiers cités en haut n'a été arrêté.